

Édito



Sommaire

ACTUALITÉS

p 2

La sécheresse de cet été persiste et se transforme en calamité sur plusieurs zones du département.

Certaines fermes souffrent durement et les stocks d'hiver sont entamés depuis plusieurs mois.

Votre Chambre a lancé les "investigations" depuis la mi-août afin d'obtenir un classement en calamités agricoles. Les expertises avancent. Nous espérons des compensations les plus appropriées et les plus justes.

Dans le souci de préserver les outils de proximité, la Chambre d'agriculture s'est également engagée pour permettre aux éleveurs l'accès à l'abattoir de Theix pour les élevages familiaux. Elle est aussi intervenue pour la restauration de l'abattoir d'Ambert qui vient d'être inauguré.

Après de difficiles négociations au niveau régional le programme d'actions zones vulnérables est signé. La Chambre est intervenue pour l'obtention de la dérogation argile valable pour les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier

Des réunions d'information ont eu lieu pour expliquer la réglementation complexe à mettre en application.

Des discussions sont également en cours sur les différents contrats territoriaux pour obtenir des aides en faveur des paysans des territoires. Cette période est stratégique car on arrive sur des fins de programmes et de nouveaux vont être mis en place.

Le rôle des équipes de la Chambre est d'analyser, d'expérimenter, d'orienter, d'anticiper et de conseiller pour un meilleur accompagnement des agriculteurs.

DOSSIER : RÉUSSIR SA TRANSMISSION

p 4

AGENDA

p 7

FORMATIONS CONTACTS

p 8



Retrouvez-nous du 3 au 5 octobre au Sommet de l'Élevage, dans le Hall 1 :

➤ **Sur le stand des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes**, qui valorisera l'implication du réseau et des partenaires dans la Recherche, l'Innovation et le Développement.

Allée C, stand N°93

➤ **Sur le stand Bio Auvergne-Rhône-Alpes**

Allée F, stand N°200

➤ **Sur le stand Mes P@rnelles**, pour découvrir l'outil et l'ensemble de la gamme et échanger avec les conseillers Mes P@rnelles. **Des surprises vous attendent !**

Allée D, stand N°122

Participez à la conférence "La transmission des exploitations agricoles, parlons-en !" Jeudi 4 octobre de 10h à 12h Salle 4



Au programme :

- Table-ronde avec des témoignages de cédants concernant leur parcours et de collectivités locales impliquées aux côtés du réseau des Chambres d'agriculture.
- Présentation des nouveaux dispositifs d'aide, des outils d'accompagnement des Chambres d'agriculture et des chiffres clés de l'Installation-transmission en agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes.



Sécheresse

La Chambre d'agriculture a sollicité la DDT pour ouvrir un dossier calamité

Compte tenu de la persistance de la sécheresse sur une partie importante du département où les fortes températures et le déficit pluviométrique n'ont pas permis la repousse ni de regain ni d'herbe dans les prairies, de nombreux éleveurs sont obligés d'affourager.

Dès la mi-août, la Chambre d'agriculture a mobilisé ses équipes afin d'étayer une demande d'ouverture de la procédure calamité déposée dans la foulée à la DDT.

Lundi 10 septembre 2018, la commission d'enquête a réalisé ses premières visites sur les territoires du Cézallier et du Sancy. Jeudi 13 septembre deux nouvelles visites ont eu lieu sur les Combrailles. De nouvelles missions d'enquête seront planifiées dans les semaines à venir sur les autres territoires du département.

Les équipes de la Chambre se mobilisent pour apporter le maximum d'éléments économiques et techniques à la DDT pour que notre demande soit acceptée au niveau départemental et in fine par la commission nationale.

i Equipe fourrages 04 73 44 45 95

Demande d'une dérogation à l'obligation d'implanter des cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN)

Les nombreuses remontées de terrain confirment nos observations, les semis de CIPAN sont en échec ou ne peuvent plus être réalisés en raison du sol trop sec.

Sébastien GARDETTE, président de la Chambre d'agriculture a demandé une dérogation généralisée à l'implantation des CIPAN à la DDT,

comme le permet le programme d'actions régional.

À l'heure où nous bouclons le journal, la dérogation n'est pas encore acceptée, mais le sera probablement quand vous lirez cet article. Renseignez-vous, auprès de nos équipes.

Si la dérogation est acceptée, les agriculteurs qui souhaitent en bénéficier doivent faire une déclaration préalable sur formulaire. Consultez notre site Internet pour plus d'informations.

i Equipe agronomie 04 73 44 45 95

Filière tabac

Nouvelle aide aux planteurs : la filière tabac est à la recherche de nouveaux producteurs

Dans le cadre de son plan de développement la coopérative PERIGORD TABAC propose aux nouveaux adhérents une aide de 300 €/ha pendant 5 ans (avec un minimum de 0.5 ha).

Cette aide s'ajoute aux avances de trésorerie déjà existantes : pour l'achat de matériel, serre, neuf ou d'occasion, à l'aide à la location de bâtiment déjà existant.

Le tabac s'est modernisé depuis plusieurs années. Avec une marge brute allant en moyenne de 5 000 à 7 000 €/ha il a toute sa place sur nos exploitations à l'heure où le cours des céréales et les rendements ne sont pas au beau fixe.

En serre, séchoir ou cadre, Burley ou Virginie, projet d'installation ou de diversification, le tabac peut permettre de répondre à vos projets.

i Plus d'informations :
Stéphanie SEGUIN 06 86 17 60 31
steph.seguin63@orange.fr
www.perigordtabac.com

Bois local

Le Conseil régional propose deux nouvelles aides à la promotion du bois local

L'aide « Promouvoir et développer la construction en bois local ».

Elle s'adresse aux agriculteurs voulant rénover, aménager ou construire du bâti en bois. Ce bois doit provenir de la région ou des massifs limitrophes et faire travailler une entreprise de la région. Le plafond d'aide est fixé à 25 000 €/projet, avec un taux d'aide à 10 % du coût du bois HT.

L'aide à la logistique

Elle s'adresse aux porteurs de projets qui souhaitent investir dans des plateformes de stockage, de tri, d'arrosage pour le bois, hangar de stockage bois (avec majorité de bois local) ... Le plafond d'aide est fixé à 100 000 € ou 150 000 €/projet, subventionné au maximum à 30 % et 40 %.

Téléchargez le formulaire à remplir sur notre site Internet.

i Mélanie MAHINC 04 73 44 43 48

Portes-ouvertes bâtiments

Cet automne, des agriculteurs du territoire Dômes Hautes Combrailles ouvrent les portes de leur bâtiment.

Cette année, pas moins de neuf bâtiments vous seront présentés par les éleveurs accompagnés de techniciens spécialisés.

Venez découvrir les fonctionnalités de chacun, comparer les coûts, les avantages et inconvénients des différents équipements et partager les expériences de chaque agriculteur...



ZOOM SUR les références blé

44 120 HA

C'est la surface annuelle moyenne de blé tendre en Limagne.

160 €/T

C'est le coût de production complet du blé tendre (avant MSA) avec une rémunération de 15 600 €/UTH/an

260 €/Ha

Ce sont les charges de mécanisation moyennes d'un hectare de blé. Ce chiffre varie de plus ou moins 50€ suivant le type de travail du sol.

3,8

C'est l'Indice de Fréquence de Traitement moyen sur la culture.

Résultats issus du suivi de parcelles SCINN'Auvergne en Limagne, conjoncture 2017 et 2018. SCINN'Auvergne est un réseau expérimental de Systèmes de Cultures INNOvants en Auvergne

Programme des portes-ouvertes :

➤ **Mardi 27 novembre 2018**

Vaches laitières

➤ À Orcival, lieu-dit Le Roc **Bât. Bois**

GAEC de FLECHAT, fromagerie, roto extérieur, tapis "eau", SBR*.

➤ À St Bonnet d'Orcival, lieu-dit Farges

GAEC des Prés Clos, nurserie.

➤ À Orcival, lieu-dit Les Planchettes

GAEC des Planchettes, séchage en grange.

➤ **Mardi 04 décembre 2018**

Vaches laitières

➤ À Perpezat, lieu-dit Bonnabry **Bât. Bois**

GAEC de Champlafont, robot de traite, pâture et agriculture biologique.

➤ À Gelles, lieu-dit Les Madras

GAEC Andanson, bâtiment **Bât. Bois**

génisses à logettes.

➤ À Messeix, lieu-dit Farvalanges

Chez Alexandre Riocourt, bâtiment évolutif, installation électrique basse tension et ventilation statique.

➤ **Mercredi 05 décembre 2018**

Vaches allaitantes

➤ À Verneugheol, lieu-dit Le Montely

GAEC Devedeux-Moneyron **Bât. Bois**

Economie de paille, fosse sous caillebotis derrière cornadis + aire paillée, contention des animaux.

Ovins viande

➤ À St Sulpice, lieu-dit Bosjean

GAEC de Bosjean, tunnel et organisation du travail.

Vaches laitières

➤ À Prondines, lieu-dit Françoisillère

GAEC MONNERON, caillebotis, **Bât. Bois**

salle de traite 2x8 à sortie rapide.

SBR*. Sequencing Batch Reactor (système de traitement des eaux blanches)

Témoignage de Françoise productrice

de lait en GAEC sur le territoire

Vous avez déjà participé à des portes-ouvertes bâtiments. Que vous ont apporté ces visites ?

Nous avons vu beaucoup d'exemples de bâtiments, eu des contacts d'entreprises pour les différents corps de métiers, surtout pleins d'idées lors des échanges avec les agriculteurs, et les techniciens

Les échanges avec vos collègues vous ont-ils apporté des idées ou conforté dans vos choix ?

Oui. Les Portes Ouvertes nous ont aidé à faire des choix techniques (dimensionnement matériels), nous ont apporté des solutions auxquelles nous n'avions pas pensé. Cela nous a permis parfois, d'adapter ou de changer certaines options. Enfin, les échanges nous ont sensibilisé sur des aspects techniques "incontournables pour un tel projet".

Les visites de bâtiments et les rencontres avec les éleveurs nous ont aidé à prendre des décisions, par exemple entre aire normale et caillebotis. Nous avons apprécié l'honnêteté et la sincérité des personnes qui nous ont reçus dans leur ferme.

Quel est le point essentiel que vous avez appris ?

Qu'il faut être curieux, toujours aller voir ailleurs car on apprend toujours quelque chose en échangeant avec les autres. cela permet d'éviter certaines erreurs.



RÉUSSIR SA TRANSMISSION



« Il ne me reste plus qu'un an... j'arrête à la fin de l'année... Est-ce que ma ferme va continuer de vivre après ma retraite voire se développer ? avec qui ? Voilà les questions que se posent beaucoup d'agriculteurs lorsqu'ils approchent du moment du départ à la retraite.

C'est une étape délicate dans la vie d'un agriculteur car elle marque la fin du travail de toute une vie et le début d'un nouveau projet de vie. L'anticipation est la clé de la réussite d'une transmission. La Chambre d'agriculture est là pour vous informer et vous accompagner à élaborer votre projet.

La transmission des exploitations est un défi majeur car elle permet le maintien d'un tissu agricole vivant grâce au renouvellement des générations. »

Christelle RIGOLET, élue en charge de l'installation et de la transmission

Transmettre nécessite de se préparer à l'arrêt d'activité, mais également d'anticiper toutes les actions à réaliser pour construire un projet équilibré, dans la sérénité.

Être accompagné

L'accompagnement dans ce cheminement permet, par l'échange, de faire réfléchir aux différents aspects de la transmission, d'établir un calendrier avec des démarches à faire, de définir le repreneur à rechercher, de donner une valeur à la ferme, etc.

Nos conseillers transmission vous accompagnent à chaque étape de votre projet : de la réflexion à mener jusqu'à la construction et la mise en œuvre.

Le Point Accueil Transmission



Quel que soit votre profil, nos conseillers vous accueillent gratuitement et en toute confidentialité au Point Accueil Transmission. Ils vous informent sur les démarches à entreprendre, les personnes ressources à contacter, les dispositifs d'aides et d'accompagnement. Ils vous orientent et vous accompagnent dans l'élaboration et la construction de votre projet de cessation-transmission.

Vous pouvez les rencontrer lors de leurs permanences :

- > Une fois par mois en territoires : St-Gervais, Rochefort, Besse, Le Breuil-sur-Couze, Thiers et Ambert.
- > Les vendredis matins à la Chambre d'agriculture à Aubière.

Prenez rendez-vous ☎ 04 73 44 45 98

L'accompagnement personnalisé

De l'idée à la concrétisation de votre projet, nos conseillers vous proposent un accompagnement personnalisé et des outils pour vous permettre de construire un projet viable et cohérent : réalisation d'un audit pour évaluer le potentiel de votre ferme, recherche d'un repreneur

ou d'un associé via le Répertoire Département Installation, mise en relation cédant./repreneur...

➤ **La formation : choisir sa transmission et se préparer à la retraite :** témoignages et informations en page 6

Les journées d'information lors de la quinzaine de la transmission

Ces journées ouvertes à tous sont l'opportunité d'échanger avec des cédants et des repreneurs tout en bénéficiant des conseils avisés de nos conseillers spécialisés... pour commencer à organiser votre cessation/transmission.

Participez à l'une des journées transmission près de chez vous :

- > **Lundi 19 novembre à Manzat**
- > **Mardi 20 novembre :**
 - au Vernet-Ste-Marguerite à 13h30, salle des fêtes
 - à Cunihat
- > **Jeudi 22 novembre à 13h30 à Gelles**
- > **Vendredi 23 novembre à 9h30 à Randan, salle d'accueil**
- > **Mardi 27 novembre à Saillant**





Le renouvellement des générations est un enjeu important pour l'agriculture puydomoise. Sur ces dernières années on compte près de 300 départs à la retraite par an, dont seuls 50 à 60 % sont remplacés, soit parce que les terres sont orientées vers l'agrandissement, soit parce qu'il n'y a pas de candidat pour reprendre.

La transmission d'une ferme reste complexe, de nombreux paramètres sont à organiser. Il n'y a pas de modèle type, **c'est à chacun de se fixer un cap et de construire son projet de transmission.**

Trouver un équilibre entre les aspects financiers, juridiques et humains

Permettre une installation passe par une rencontre. C'est au cours de multiples échanges qu'un cédant et un repreneur vont confronter leurs objectifs, leurs valeurs, connaître leur motivation, afin de déterminer s'ils peuvent **construire ensemble un projet de transmission.**

Si le repreneur reprend l'activité à l'identique ou proche.

La réussite repose alors sur une exploitation en bon état, de bonnes relations avec les divers propriétaires, une bonne intégration avec les autres associés s'ils existent, la transmission des savoir-faire, un prix juste permettant de tirer un revenu, une source de financement,...

Si le repreneur souhaite faire évoluer l'activité : changement de production, atelier supplémentaire, autre circuit de commercialisation...

La réussite se batit par une reprise partielle des moyens de production, par l'acceptation du changement, la capacité du candidat à mettre en place la nouvelle activité avec une certaine progressivité, l'atteinte d'objectifs et notamment de revenu, un financement...

Être clair sur ses attentes

Le facteur humain est fondamental. Il concerne tout le monde, tant pour une succession familiale que hors cadre familial.

Le futur cédant doit s'interroger sur ses attentes pour la transmission de son exploitation mais aussi sur «l'après activité», une fois à la retraite. Il faut rebondir vers d'autres projets...

Le candidat à l'installation doit également appréhender clairement ses motivations pour construire un projet équilibré.

Un projet en société ?

Faire coïncider les attentes de chacun

En élevage, notamment en lait, des GAEC sont en recherche d'un associé soit supplémentaire, soit pour remplacer un prochain départ en retraite. Mais peu de candidats sont intéressés.

Pourtant, pour un porteur de projet, s'installer en société est souvent plus serein : possibilité de racheter seulement une partie du capital, de se rémunérer immédiatement, d'être sé-

Thierry VERNAIRE GAEC de la Griffes à Besse Vaches laitières

Thierry, agriculteur sur la zone AOP St-Nectaire a proposé à Julien BAPT de s'associer avec lui pour relancer la production de St-Nectaire fermier. Julien s'est installé en 2017.

« Je connaissais Julien depuis longtemps puisqu'il était inséminateur sur la zone. En 2016, je lui ai proposé de s'associer avec moi en GAEC pour que l'on travaille ensemble et notamment pour reprendre la production de fromages. Production que j'avais arrêtée depuis 2 ans car la fromagerie n'était plus aux normes.

Mon exploitation à taille humaine a plu à Julien et les investissements étaient fiables. Nous devons seulement refaire la fromagerie.

Il a fallu, bien sûr que chacun trouve sa place, fasse des concessions mais nous nous entendons bien et aujourd'hui, nous avons trouvé un équilibre, chacun à ses taches.

Je n'ai pas de repreneur, alors, pour moi, être en GAEC est rassurant. Je sais maintenant que je pourrais transmettre mon exploitation et partir à la retraite tranquille. »

curisé avec des compétences, de se remplacer ou de s'absenter...

Pour la société qui propose une place, il s'agit de montrer qu'il y a une réelle volonté d'intégrer un nouvel arrivant en proposant un projet attractif au candidat que ce soit pour les conditions de travail, la répartition du capital, le partage des responsabilités et des décisions ou la rémunération...



Le stage test, pensez-y !

Pour faciliter la mise en relation et la concrétisation de la future association, vous pouvez accueillir le candidat en stage sur une durée de 3 à 12 mois.

Établir des règles et garantir une équité entre chaque associé.

➤ **Construire un projet commun et partagé par tous.** Chacun annonce les raisons qui l'amènent à travailler collectivement, exprime ses objectifs professionnels et personnels. Il faut être clair sur ses attentes et s'assurer qu'elles sont concordantes.

➤ **Définir la place de chacun au sein de la société :** que ce soit dans la conduite de l'exploitation, le partage des décisions, l'organisation du travail et du temps libre...

➤ **Communiquer régulièrement :** prendre le temps d'échanger constamment pour mieux se comprendre. Il n'y a pas de modèle parfait et la vie d'une société n'est pas figée. C'est au groupe de définir son mode de fonctionnement le plus adapté pour la bonne marche de la société.

Zoom sur la formation Choisir sa transmission et se préparer à la retraite.

L'intérêt de cette formation n'est pas de vous inciter à partir plus vite, mais mieux en préparant votre projet.

Bâtie sur 3 jours, la formation aborde divers aspects qui répondent aux premières attentes des futurs cédants : conditions de la retraite, âge de départ, nombre de trimestres nécessaires, règles TVA et plus-values, statut du fermage, baux, autorisations d'exploiter, méthodes d'évaluation de son exploitation, calendrier des démarches à accomplir...

Cette formation aborde également une partie plus difficile à appréhender : la partie humaine. Il s'agira de définir

ce que l'on attend et de comprendre l'importance de fixer sa date d'arrêt pour construire quelque chose après.

Bien sûr ces 3 jours sont aussi l'occasion de bénéficier de témoignages et d'échanger en groupe, sans forcément partager les mêmes points de vue, d'où la richesse des échanges.

Ils en parlent

Michel DUFRAISSE

Aubusson d'Auvergne - Bovins viande bio avec atelier de découpe. Pas de repreneur familial.

« J'ai participé à cette formation pour savoir comment m'y prendre pour arrêter, connaître les diverses modalités à accomplir, les points importants pour prendre les bonnes décisions. J'ai apprécié le déroulement, même si je trouve que l'on aurait pu raccourcir la partie humaine et développer davantage les aspects juridiques. Cet apport est essentiel, tout comme le fiscal. Je reconnais que cette étape est compliquée mentalement. Je suis sur la ferme familiale, en place depuis plusieurs générations - bien qu'elle ait évolué - donc je ne veux pas me tromper en la cédant à une personne extérieure. Ce repreneur pourra faire ce qu'il veut, mais il faut qu'elle continue... Cesser, c'est prendre conscience que l'on ne pourra plus aller sur la ferme car elle ne nous appartient plus. Il faut fêter sa retraite et passer à autre chose... »

Régis MOHRAN

Mons - En EARL avec son épouse en grandes cultures et prairies.

« En participant à cette formation et également des échanges avec les autres participants. C'est bien de pouvoir entendre des avis différents. On est souvent seul dans son coin et on s'aperçoit finalement que l'on a des attentes proches et les mêmes interrogations. J'ai apprécié les discussions, la matinée sur les relations humaines et la partie juridique. Cette partie sur une demi-journée est trop courte. »

Denis TROUILLER

Saint Gervazy Centre équestre

« S'arrêter ? Est-on prêt sur le plan personnel ? On se pose aussi la question du revenu, les retraites ne sont pas élevées. La cessation d'activité m'apparaît compliqué à organiser, je ne voudrais pas faire d'erreur. J'ai participé à cette formation pour obtenir des infos, et échanger avec les participants. Chaque cas est particulier. Le rythme avec une journée par semaine et 3 jours au total est bien, on peut plus facilement s'organiser. Je suis satisfait d'avoir commencé les démarches tôt. Je me suis posé beaucoup de questions et je m'en pose encore aujourd'hui. J'ai envisagé tous les cas possibles qui pourront ou pas se réaliser. À la suite j'ai poursuivi avec l'audit. J'avance dans ma démarche... »

Vous souhaitez réaliser la formation ? Inscrivez-vous à l'une des prochaines sessions :

- **A Besse les 10, 17 et 23 octobre**
☎ 04 73 79 58 72
- **A Sauxillanges en décembre**
☎ 04 73 44 45 69
- **A Ambert les 13, 20 et 27 février**
☎ 04 73 82 09 74
- **A Rochefort les 7, 14 et 21 mars**
☎ 04 73 65 92 69
- **A Manzat les 8, 15 et 22 mars**
☎ 04 73 85 82 43
- **Au Vernet-Ste-Marguerite les 28 mars, 04 et 11 avril 2019**
☎ 04 73 65 92 69

CONTACTS

Lionel GENESTIER

Conseiller cessation/transmission
Limagnes - Dore Livradois-Forez

Philippe VOYER

Conseiller cessation/transmission
Combrailles, Dômes Hautes Combrailles et Artense Cézallier Sancy

☎ 04 73 44 45 98
transmission@puy-de-dome.chambagri.fr

Agenda

Démonstrations : MATÉRIEL D'ÉPANDAGE ET DE COMPOSTAGE

Mercredi 10 octobre à 13h30
GAEC BESSON
À Tauves, lieu-dit La Chaille



PROGRAMME :

- Composition, valeur et valorisation des engrais de ferme (CA63)
- Démonstration d'un retournement d'andain par le composteur de la FDCUMA : présentation du principe et des intérêts du système.
- Démonstration de matériels d'épandage équipés d'outils de précision (enfouisseurs, DPA, table d'épandage, volets de bordure, etc). Interventions des marques et d'étudiants de Vetagro Sup ayant réalisés des tests sur les machines.

Avec la participation des entreprises : Buchet - Rolland - Pichon - Joskin - Jeantil

i Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

PLATEFORME DÉROBÉES

Vous souhaitez sécuriser vos stocks avec des cultures dérochées et implanter un couvert avant la culture de vos maïs ? Participez à la visite de notre plateforme dérochées :

Vendredi 12 octobre à 13H30
GAEC des Blanchons
À Bort-l'étang

PROGRAMME :

- Présentation des dérochées : mélanges à base des trèfles annuels : Incarnat, maïs aussi squarossum, perse ou encore Micheli, ainsi que des associations avec de l'avoine ou du colza
- Itinéraire technique et valeur fourragère
- Profils de sols commentés

i Territoire DLF : 04 73 82 09 74

ATELIERS TECH&BIO

Grandes cultures : techniques et filières

Jeudi 18 octobre à 9h
Ferme de la Pereire
Chez J-M CELLIER COURTIL
À Chadrat, Saint-Saturnin

Producteur de céréales en bio, en cours de conversion ou intéressé par les techniques biologiques, ces ateliers Tech&Bio ont été conçus pour vous dans l'objectif de vous aider à améliorer vos pratiques et à sécuriser vos projets.

Les ateliers Tech&Bio sont



organisés en alternance avec le salon TECH&BIO.

PROGRAMME :

À partir de 9h

- Présentation de la ferme de la Pereire
- La bio dans le Puy-de-Dôme
- Témoignage d'un parcours de conversion en AB
- Présentation des différents circuits de vente des céréales bio

Repas : Inscription avant le 12 octobre au 06 30 00 31 16 ou en ligne sur notre site Internet.



L'après-midi : 4 ateliers

- Gestion des adventices et désherbage mécanique
- Gestion de la fertilité du sol
- Présentation de résultats de blé population et maïs population
- Transformation et vente directe.

Stands filières grandes cultures bio : les principaux opérateurs du Puy-de-Dôme seront présents pour présenter leur structure.

Cette journée est proposée en alternance avec le salon Tech&Bio qui a lieu tous les deux ans dans la Drôme. Elle est organisée par les Chambres d'agriculture d'AURA, en partenariat avec l'association BIO63.

i Pierre MASSOT : 04 73 44 43 41

INNOVATIONS AGRICOLES

Distributeur d'engrais, pulvérisateur, cultures associées, robot de désherbage, tracteur électrique

Mardi 30 octobre à 13h45
EARL des Dômes,
Chez A. et D. COGNET
À Gerzat

RDV sur la parcelle au bord de la D2, route de Gerzat à Malintrat.

PROGRAMME :

- Nouveautés distributeurs d'engrais : WindControl, Argus Twin, réglages type d'engrais.
- Nouveautés pulvérisateur : Ama-Select et AmaSpot, ContourControl et SwingStop, cuve frontale et attelage.
- Vitrites colza et colza associé, profils de sol
- Robot de désherbage, tracteur électrique

i A. BUSSEROLLE 04 73 44 45 26

PLUSIEURS ATELIERS SUR MA FERME : les opportunités à saisir

Vous vous posez des questions sur la création d'un nouvel atelier, vous voulez développer vos productions ? Nous vous proposons une rencontre pour permettre de faire le point.

Jeudi 15 novembre à 9h30
Chambre d'agriculture
À Aubière

Plusieurs productions complémentaires sur sa ferme peuvent permettre plus de résilience : stabilité économique, autonomie alimentaire, fertilisant... Le 1er temps de cette journée abordera ces différents points.

Vous échangerez ensuite avec les filières de volailles, porcs, lapins, ovins et caprins et des agriculteurs seront également présents pour témoigner sur leurs pratiques.

Repas possible sur réservation

i Angélique SERANGE : 04 73 44 45 52

Retrouvez tous les événements sur puydedome.chambre-agriculture.fr

i communication@puy-de-dome.chambagri.fr

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

● Je deviens maraîcher

25, 29 et 30 octobre 2018 à Aubière

● Je préserve la fertilité de mon sol en élevage bio

31 octobre 2018 et 16 janvier 2019
à Aubière

● Je produis des veaux bio sous la mère de qualité

06 et 15 novembre 2018 à Aubière

i Equipe Bio | 04 73 44 45 52

CIRCUITS COURTS - TRANSFORMATION AGROTOUTOURISME

● Je connais les fondamentaux de la qualité des fromages

15 octobre 2018 à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

ELEVAGE

● Je me perfectionne au dressage de mon chien de troupeau

11 et 17 octobre 2018 à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

● J'intègre un chien de protection dans mon troupeau

16 et 17 octobre 2018 à Rochefort Mgne

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

● Je renforce l'autonomie fourragère de mon exploitation pour améliorer la rentabilité et faire face aux aléas climatiques

23 octobre et 07 novembre 2018
à Rochefort Mgne

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

● Je m'initie au dressage de mon chien de troupeau

25 et 30 octobre 2018 à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

● J'entretiens mes prairies authentiques de la zone AOP St Nectaire en veillant à leur productivité

26 octobre 2018 à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

● Je manipule mes bovins en toute sécurité

29 octobre 2018 à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

● Je m'initie aux méthodes de soins alternatifs pour mes bovins lait

05 et 12 novembre 2018 à Ambert
+ 15 janvier 2019 après-midi

i Territoire Dore Livradois Forez

06 et 13 novembre 2018 à La Goutelle
+ 25 janvier 2019 matin

i Territoire Combrailles

07, 14 novembre 2018 et 22 janvier 2019
à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

GESTION DE L'EXPLOITATION

● J'anticipe et j'organise mon remplacement pour être efficace

16 octobre 2018 à Aubière

i Equipe des Conseillers d'entreprise
04 76 44 45 55

INSTALLATION TRANSMISSION

● Je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite

10 et 23 octobre 2018 à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

● Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation

16 octobre 2018 à Aubière

i Equipe Formation 04 73 44 45 49

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse

Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles

Rue Jean-Claude Beaujard
63390 S^t-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43

comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes

11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69

lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze Le jeudi matin

Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74

dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers Le lundi

Place de l'Europe
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Comité de Rédaction :

Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON et
Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN
(service communication)
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude VOISIN

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63
Septembre 2018

Crédit photos : CA63 - P. Soissons
Flaticon - CA54 - Bec Ritchie - E. Hilaire / Studio des 2 Prairies

Impression : Imprimerie Porcu - Cournon (63)
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321